

PREINSCRIPTION

COUPE D'AFFOUAGE

Année 2022

Lots de bois en bord de route

Afin de planifier le nombre de lots nécessaire pour la coupe d'affouage, les personnes intéressées doivent se préinscrire en mairie du :

23 mai au 20 juin 2022

La valeur des lots sera comprise entre 2 et 4 stères, selon le nombre d'inscrits.

La redevance d'affouage à percevoir par la commune est fixée à 30€/stère

Pour rappel l'inscription à la coupe est réservée aux personnes domiciliées dans la commune au 1^{er} janvier 2022.

- Pas de délivrance de lot d'affouage de bois sur pied cette année.
- Lors de l'inscription définitive il sera demandé le paiement du lot, la valeur sera déterminée en fonction de la quantité de bois attribuée.
- La date d'inscription définitive sera communiquée ultérieurement.
- **La présence du demandeur sera obligatoire** pour l'enregistrement de l'inscription définitive. Un justificatif de domicile sera joint à la fiche d'inscription qui précisera également que le demandeur atteste sur l'honneur qu'il utilise un chauffage à bois pour sa résidence principale.
- Les personnes indigentes qui désirent bénéficier d'un lot devront se faire connaître en mairie où leur situation sera examinée par la Commission Communale d'Action Sociale, un lot pourra leur être délivré gratuitement.
- La vente ou la rétrocession du bois issu de la coupe d'affouage est interdite.